

**Point 14** : Campus Nantes - convention avec l'université de Nantes – Approbation

### **Intervention : Robin SALECROIX (NANTES)**

Madame la présidente, chers collègues,

L'enseignement supérieur et la recherche constituent pour notre métropole des enjeux d'avenir stratégiques en termes d'accès à la formation universitaire mais aussi sur le plan du rayonnement international, du développement économique et industriel de notre Région. Cette nouvelle convention qui nous est proposé d'adopter aujourd'hui constitue une étape supplémentaire pour accompagner l'Université ainsi que les étudiants dans leurs parcours de formation.

Dans un monde où le courttermisme prévaut, où la réforme de l'entrée en premier cycle voulue par le gouvernement plonge des dizaines de milliers dans l'incertitude, il est indispensable de créer des stratégies lisibles et cohérentes autour de visions d'avenir portées à la fois par notre S.D.U Campus Nantes et cette convention. Donner une vision à moyen et long terme du développement de l'enseignement supérieur, placer Nantes Métropole à l'initiative de cette démarche, programmer nos investissements et construire une politique publique cohérente avec les orientations des autres collectivités relèvent de notre responsabilité.

Ce plan insiste fortement sur la réussite des étudiants, en cela nos collectivités ont un rôle majeur à jouer pour les accompagner dans leur vie quotidienne, leur cadre de vie, afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs études.

Avec plus de 40.000 étudiants répartis sur les différents sites, tout l'enjeu des années à venir est de répondre aux besoins des étudiants de manière transversale (logement, santé, transport, restauration, culture). D'autant plus dans un contexte d'évolution forte de l'environnement de l'ESR métropolitain avec la signature prochaine de l'Isite-Next, réelle opportunité pour la structuration de filières autour de l'industrie et de la santé du futur.

Car si Parcoursup instaure la sélection aux portes de nos universités, la première sélection se fait par l'origine sociale des étudiants et la capacité financière de leurs parents. Les enfants d'ouvriers ont aujourd'hui deux fois moins de chance d'accéder aux études supérieures, le défi de la démocratisation de l'ESR est donc bien devant nous. Bien qu'il s'inscrive dans un cadre national que nous déplorons, les élus communistes partagent donc les orientations prises avec cette deuxième convention et les moyens financiers importants alloués, signe de notre détermination commune.

Je vous remercie de votre attention.